



Parc République Carnot
6/8 Allée des Erables
69200 Vénissieux
Tél : 04 37 65 42 42
Fax : 04 37 65 42 41

COMPLEMENTAIRE AD VALOREM (OPTIONNELLE) :

Cette extension couvre les marchandises confiées pour leur valeur propre (*sauf bijoux, perles, matériel de téléphonie portable et les accessoires s'y rapportant, monnaies, actions, obligations, coupons, titres et papiers, valeurs de toute espèces, métaux précieux et autres objets soumis à une législation ou réglementation spéciale ainsi qu'il est rappelé sur nos conditions de ventes au dos du feuillet "demande d'ouverture de compte"*). La prime de cette extension d'assurance s'élève à 0.6 % de la valeur déclarée avec un minimum de 30.00€. Sa mise en oeuvre suppose **une déclaration écrite préalable pour chaque expédition** avec toute précision utile sur les marchandises confiées et une déclaration de la valeur.

Je soussigné _____ agissant en qualité _____

déclare vouloir bénéficier de l'extension de garantie Ad Valorem proposée par SEABOURNE aux conditions prévues ci-dessus.

Déclare accepter le paiement de la prime pour cette extension d'un montant égale à **0.6 % de la valeur déclarée avec un minimum de 30.00€.**

N ° AWB : _____ Départ de : _____ Arrivée à : _____

Nature de la marchandise : _____ Valeur déclarée : _____

Fait à : _____ Le : _____

SIGNATURE ET QUALITE
Mention « lu et approuvé »

CACHET

ASSURANCE AD VALOREM :

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| • Prise d'assurance | 30 € et/ou 0,6% AD VALOREM |
| • Valeur minimum à assurer | pas de minimum |
| • Valeur maximum à assurer | 50 000 € |
| • Franchise en cas de litige | 152 € |

MERCI DE RETOURNER CET IMPRIME